



Besançon, le vendredi 13 mars 2020

**UNION DÉPARTEMENTALE**  
**SAPEURS - POMPIERS**  
DOUBS

Capitaine Frédéric MAURICE  
✉ : [president@udsp25.fr](mailto:president@udsp25.fr)  
☎ : 06.81.92.24.04

**Le Président de l'Union Départementale**  
**des Sapeurs-Pompiers du Doubs**  
**aux**  
**Président-e-s des Amicales du Doubs**  
**Animateurs de Commissions UDSP 25**  
**Sections sportives de l'UDSP 25**  
**Adhérents de l'UDSP 25**

## **IMPACT du CORONAVIRUS SUR LE RESEAU ASSOCIATIF**

Chèr-e-s collègues,

Depuis quelques jours, nombreuses sont les Amicales du département, les commissions et les sections de l'Union Départementale qui se posent des questions quant au maintien ou non des manifestations et activités prévues par le réseau associatif. Avant de diffuser une note il nous a semblé utile de prendre l'attache de nos autorités associatives, du SDIS et de la Préfecture.

L'UDSP a participé à un CODIR exceptionnel hier puis à une réunion avec les Organisations Syndicales et les chefs de Groupement ce jour. Depuis le « premier jour de crise » nous avons été impliqués pleinement dans la diffusion d'informations que ce soit au titre de la vie associative ou en représentativité des Sapeurs-Pompiers Volontaires.

**L'objectif de cette note est de synthétiser les consignes de la Fédération Nationale, de notre Préfecture, du SDIS, de l'UR et de l'UDSP pour les activités associatives.**

### **POUR LES AMICALES...**

#### **✚ Manifestations – Activités diverses :**

- Monsieur le Préfet du Doubs a interdit tout rassemblement de plus de 50 personnes en milieu clos. Il est donc nécessaire de reporter les manifestations regroupant du public (loto, soirée dansante...). Il convient d'être prudent avec les prestataires (traiteurs, musiciens...) en les avisant assez tôt des annulations ou reports par écrit et prendre connaissance des conditions générales de vente de chacun d'entre eux afin de ne pas devoir payer des factures pour des prestations non réalisées.
- Il est suggéré de reporter tous les cérémonies associatives (pot de départ en retraite...).

#### **✚ Assemblées Générales :** En cette période d'Assemblées Générales statutaires, il est recommandé de reporter celles-ci.

#### **✚ Autres réunions :** Il est conseillé d'éviter les réunions à plus de 10 personnes. Si des réunions indispensables à la vie de l'Amicale doivent se tenir il convient de disposer de locaux adaptés afin de conserver une place assise vide entre chaque participant.

- ✚ **Accueil au bureau de l'UDSP :** Le personnel de l'UDSP est soumis aux mêmes règles que les PATS et SHR du SDIS lorsque nos assistantes sont dans le bâtiment de la Clairière. Il est préconisé de favoriser les mails plutôt que les passages au bureau. Pour ceux qui ont l'habitude de passer saluer le personnel du CODIS lors de leur passage à l'UD le SDIS impose une restriction quant aux visites afin de conserver une « bulle » de sécurité en ce point stratégique qu'est le CODIS.
- ✚ **Participation des Amicales :** Il est déconseillé de participer aux éventuelles colloques, AG d'agences bancaires... où souvent les Amicales sont invitées et sollicitées afin d'animer des séances d'initiation de secourisme, prévention des accidents domestiques...

### COMMISSION SECOURISME :

- ✚ A la demande la FNSPF et de la Préfecture du Doubs toutes les sessions à destination du grand public PSC1, BNSSA, SST... sont annulées **jusqu'à nouvel ordre du PUD** à partir d'aujourd'hui (directives reçues ce jour). Les initiations, Gestes Qui Sauvent, démonstrations sont également à proscrire par notre Commission et par les Amicales.

### FORMATION COMPLEMENTAIRE S.S.I.A.P :

- ✚ La formation complémentaire à destination des SPV coorganisée entre l'UDSP 25 et le SDIS 25 au CSP Besançon EST du 27 Avril au 2 Mai 2020 est reportée.

### COMMISSION ACTIVITES SPORTIVES :

- ✚ **Niveau régional et fédéral :** La FNSPF et l'URBFC ont annulé toutes les épreuves sportives nationales et régionales jusqu'au 30 Juin 2020. Toutes nos sections (rugby, vélo, trail...) sont impactées. Le championnat de France de Golf prévue en Mai à Besançon est concerné par ces annulations.
- ✚ **Niveau départemental :**
  - L'UDSP 25 annule tous les championnats et tournois départementaux (Pétanque à Besançon, Foot à Mandeuve, entraînements des équipes et sections...) prévus jusqu'au 30 Juin 2020 et/ou jusqu'à nouvel ordre.
  - La participation de l'UDSP 25 est proscrite sur d'éventuelles manifestations organisées qui seraient maintenues par d'autres associations (journée au profit des blessés de guerre, raid handi fort...) jusqu'au 30 Juin 2020.

### SECTIONS des ANCIENS et RESERVE CITOYENNE :

- ✚ La réserve citoyenne UD-SDIS n'est plus active jusqu'à nouvel ordre.
- ✚ L'Assemblée des Anciens prévue le Samedi 4 Avril 2020 à Saône est reportée.
- ✚ La décision de maintien ou d'annulation du rassemblement des Anciens de l'Union Régionale prévu le Mercredi 17 Juin 2020 à Sancey sera réévaluée en temps voulu.

### COMMISSION DPS :

- ✚ Les associations et autres clients de la Commission DPS annulent les uns après les autres leurs manifestations, de fait les DPS sont annulés. L'Animateur de Commission, Fabrice DUBI informera au fur et à mesure les intervenants qui étaient positionnés.

**FEDERATION NATIONALE des SAPEURS-POMPIERS de France et ODP :**

- ✚ Les réunions de commissions et autres groupes de travail nationaux en présentiel sont pratiquement tous annulés et reportés.
- ✚ Les différents rassemblements, voyages, week-ends organisés par l'ODP à destination de nos pupilles et mamans sont annulés/reportés.

**VIE COURANTE de l'UDSP 25 :**

- ✚ Le Conseil d'Administration de l'UDSP 25 du Lundi 23 Mars 2020 est reporté.
- ✚ La formation des dirigeants d'Amicales prévue le Mercredi 1<sup>er</sup> Avril à Vercel est reportée.
- ✚ Les commissions sont invitées à privilégier la visio-conférence ou à travailler par mails.

**A.D.J.S.P :**

- ✚ L'UDSP 25 est membre du jury des épreuves du Brevet des JSP (initialement prévu le Samedi 2 Mai 2020) l'UDSP 25 s'adaptera (et sera facilitateur) aux directives du SDIS si les épreuves devaient se dérouler de façons démultipliées et déconcentrées sur différents lieux du département.
- ✚ L'ADJSP 25 présente ce jour en réunion aux côtés de l'UDSP communiquera les directives aux Présidents de sections.

Nous sommes conscients que ces préconisations et recommandations pourraient mettre en difficultés les Amicales. L'Union Départementale est dans la même situation que les Amicales avec des pertes sèches de recettes principalement sur les ventes de formations secourisme et DPS. Nous mesurons le lourd sacrifice que constituent les différentes décisions, prises en responsabilité et saluons l'engagement et le travail déjà fourni par tous nos dirigeants d'Amicales, administrateurs et employés de l'UDSP, à tous nos animateurs de commissions et sections.

**Le réseau associatif sait être SOLIDAIRE lorsque l'un-e- de nôtres est victime d'un incendie ou tout autre accident de la vie... aujourd'hui le réseau associatif doit être SOLIDAIRE du SDIS. Le réseau associatif existe parce que le SDIS (service public) existe, nous devons faciliter le principe de continuité du service.**

Cette note peut évoluer au jour le jour en fonction de l'actualité et des directives qui nous sont imposées, les Président-e-s d'Amicales doivent se tenir informé-e-s de l'actualité et nous restons à leur entière disposition.

**Les consignes simples de gestes barrière dictées par le SDIS  
sont de vigueur pour le réseau associatif**

**L'UNION FAIT LA FORCE,  
NOUS NOUS DEVONS de RESTER SOLIDAIRES**

Signé le Président de l'UDSP 25,  
Capitaine Frédéric MAURICE

Vu le Directeur Départemental,  
Contrôleur Général Stéphane BEAUDOUX